INFORMATION EAUX

N° 632
Juillet
Août
Septembre
2019

CNFME
"Métiers de l'eau", "Déchets et économie circulaire": les catalogues de formations 2020 - 2021 sont parus !

La synthèse de l'OIEau:

- Piscicultures et espèces exotiques envahissantes des milieux aquatiques

RIOB

- Bilan de la 11ème l'Assemblée générale mondiale
- Solutions Fondées sur la Nature: des fiches de retours d'expériences à découvrir

Actualités Internationales

- Rapport GLAAS 2019: toujours un manque de moyens financiers et humains dans les pays en développement
- Forum Mondial de l'Eau "Dakar 2021": le processus préparatoire est lancé

Actualités Européennes

- Le registre européen des polluants: un outil important pour l'UE dans la lutte contre les émissions industrielles

Actualités Françaises

- Renaturation du bassin versant de la Sélune: un chantier exemplaire
- Filière Française de l'Eau Une étude prospective "Emplois et compétences"
- France Water Team: un pôle de compétitivité pour la filière de l'eau

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Résultats de la consultation du public sur l'avenir de l'eau

Librairie

- Les zones de rejet végétalisées
- Retours d'expérience (REX) sur les inondations
- Transboundary Hydro-Governance From Conflict to Shared Management

Nouvelles de l'OIEau

- Incover: de belles perspectives pour l'économie circulaire dans le traitement des eaux usées
- Nouvelle-Aquitaine: une lettre d'information pour découvrir la démarche PGSSE

Office International de l'Eau

EAUDOC

www.oieau.org

PISCICULTURES ET ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DES MILIEUX AQUATIQUES

Alors que la production sauvage de poissons et coquillages ne suffit pas à satisfaire une demande en constante augmentation, l'aquaculture connait une forte croissance.

Au moment où, avec son règlement européen n°1143/2014 relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes (EEE), l'UE se préoccupe de lutter contre les espèces non autochtones, il devient pertinent de se questionner sur les impacts potentiels de l'aquaculture sur la biodiversité, et notamment vis-à-vis de la problématique des EEE : l'aquaculture est-elle réellement une voie d'introduction pour les EEE ? Existe-t-il des cas avérés d'introduction via cette voie ?

Qu'est qu'une EEE ?

Suite au règlement n°1143/2014, une première liste des EEE préoccupantes pour l'UE est sortie en 2016 et a été mise à jour en 2017 et 2019 portant à **66 le nombre d'espèces à surveiller.** Plusieurs critères régissent l'entrée d'une espèce sur cette liste : elle doit être étrangère au territoire de l'UE et de nature à implanter une population viable, etc. Son inscription doit obligatoirement permettre de prévenir, de réduire ou au minimum d'atténuer les effets néfastes de ces espèces à un coût raisonnable au niveau européen.

Parmi ces 66 espèces, il existe des exemples concrets d'introduction via l'aquaculture :

- *Pacifastacus leniusculus :* l'écrevisse de Californie, également nommée écrevisse du Pacifique ou encore écrevisse signal (Pacifastacus leniusculus), est identifiée au niveau européen comme une espèce exotique envahissante. Sa première introduction en France s'est faite dans les années 1976-1977, et son expansion dans le réseau hydrographique français est entièrement anthropique puisque cette dernière s'est échappée des élevages, malgré les précautions prises.
- *Faxionus limosus :* l'écrevisse américaine a été introduite au début du 20ème siècle, et a depuis colonisé l'ensemble des bassins hydrographiques français.
- *Pseudorasbora parva :* ce cyprinidé originaire de l'est de l'Asie a été observé pour la première fois en France au début des années 1980. Il ne fait pas l'objet d'élevage, mais a été introduit accidentellement avec des carpes destinées à la pisciculture.

Quel cadre règlementaire ?

Toutefois, au niveau national, plusieurs textes de lois concernent, de manière générale, les espèces exotiques envahissantes, les espèces dites « nuisibles » ainsi que celles « pouvant occasionner des dégâts ». Mais il n'existe pas de documents réglementaires concernant spécifiquement la gestion des espèces exotiques envahissantes en pisciculture.

Cependant, en tant que pays membre de l'Union européenne, la France doit respecter les règlements mis en place au niveau européen et notamment les règlements n°1143/2014 et n°708/2007 relatifs à l'utilisation en aquaculture des espèces exotiques et des espèces localement absentes.

Ainsi, comme l'ensemble des autres citoyens, les pisciculteurs ont interdiction d'introduire, de détenir, d'utiliser, d'échanger, de transporter vivantes et de commercialiser les espèces identifiées dans la réglementation. Si une espèce appartenant à cette liste est repérée par le pisciculteur, il doit l'éliminer en prenant soin d'éviter toute douleur, détresse ou souffrance.

Quels conseils pour les professionnels ?

Si certaines voies d'introduction ont fait l'objet de guides de bonnes pratiques, telle que l'horticulture, ce n'est pour l'instant pas le cas de l'aquaculture, au niveau européen ou national.

Cependant, à une échelle beaucoup plus locale, **des guides de bonnes pratiques** ont été identifiés : ils ne sont pas rédigés spécifiquement pour les pisciculteurs, mais pour tout détenteur d'étangs. Dans ces documents, des points d'attention sont souvent portés sur les espèces pouvant potentiellement créer un déséquilibre biologique et sur des phases de gestion cruciale, pour éviter l'introduction et la propagation d'EEE à partir des étangs : **l'empoissonnement de l'étang et la vidange.**

Il serait intéressant de compiler ces informations et de rédiger un guide de gestion des EEE en aquaculture au niveau national, pour donner les clés de compréhension de la problématique et proposer les actions possibles.

Ces extraits proviennent d'une synthèse d'Eva THIERRY de l'OIEau : "Pisciculteures et espèces exotiques envahissantes des milieux aquatiques - Etude bibliographique", réalisée avec le soutien financier de l'AFB.

Le texte intégral peut être consulté sur Eaudoc.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site : www.oieau.fr/eaudoc/publications/syntheses-techniques

BILAN DE LA 11ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MONDIALE DU RIOB À MARRAKECH

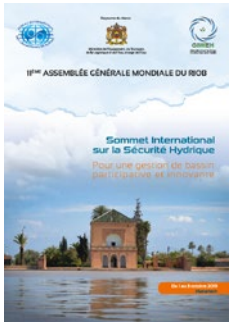

La 11ème Assemblée Générale Mondiale (AGM) du RIOB s'est déroulée du 30 septembre au 03 octobre 2019 à Marrakech (Maroc), conjointement avec le **« Sommet International sur la sécurité hydrique ».**

400 participants, venus de 62 pays, dont 10 Ministres en charge de la gestion de l'eau, se sont retrouvés pour partager leurs connaissances et expériences et ainsi contribuer à l'élaboration de solutions concrètes et performantes pour parvenir à une réelle sécurité hydrique.

Dans un contexte de tensions quantitatives et qualitatives pour la ressource en eau, le RIOB recommande un dialogue et une mobilisation sans précédent de tous les niveaux d'acteurs, pour répondre à ces nombreux défis. Car l'eau concerne l'agriculture, l'énergie, les transports, la prévention des conflits, la diplomatie, les migrations, la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire...

Ouverte à tous les Organismes–membres et Observateurs-permanents du RIOB, ainsi qu'à toutes les administrations de l'eau, concernées par la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), cette AGM du RIOB de Marrakech a organisé ses travaux autour de ces grands thèmes stratégiques afin de permettre à tous les participants de renforcer leurs compétences et leurs actions.

Pendant 4 jours, des intervenants aux profils variés (Ministres, responsables d'Agences de l'Eau et d'Organismes de bassins versants, représentants d'agences spécialisée de l'ONU : UN Water, CEE-ONU, UNESCO…), venus de tous les continents ont animé des tables rondes et des ateliers sur les thèmes suivants :

- La gestion intégrée de l'eau et de l'énergie en faveur de la sécurité alimentaire et du développement durable,
- Les enjeux de l'adaptation de l'eau au changement climatique à l'échelle de bassins hydrographiques,
- La connaissance, l'innovation et le partage d'information dans le monde de l'eau
- Diplomatie de l'eau, coopération internationale et transfrontalière au service de la sécurité hydrique,
- Le financement de la sécurité hydrique.

Le RIOB a souhaité faire de cette AGM et du fruit de ses travaux, une étape importante dans le processus de préparation du 9ème Forum Mondial de l'Eau prévu à Dakar en mars 2021, sur le thème de **« La sécurité de l'eau pour la paix et le développement durable ».**

Cette démarche du RIOB s'inscrit dans son plan d'action 2019 - 2021 visant à contribuer à la mise en œuvre de solutions qui amèneront à garantir, partout dans le monde, la sécurité hydrique, pierre angulaire d'un développement durable.

Retrouvez sur le site du RIOB la Déclaration de Marrakech ainsi que les résolutions finales.

SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE: DES FICHES DE RETOURS D'EXPÉRIENCES À DÉCOUVRIR

Secrétariat technique permanent du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), l'OIEau a réalisé des fiches de retours d'expérience décrivant **des projets innovants et inspirants** dans le domaine de la gestion de l'eau et de la biodiversité aquatique.

Ces projets, alliant l'Homme et la Nature, répondent à des défis de société tels que la lutte contre les effets du changement climatique, l'accès et le partage de l'eau, la préservation de la qualité de l'eau, la conservation des bassins versants, ou la protection de la biodiversité aquatique. Ils répondent aux critères des Solutions Fondées sur la Nature tels que définis par l'UICN, produisant à la fois des bénéfices pour la société et la biodiversité. Ce sont donc des outils ambitieux qui contribuent à créer un monde où l'Homme et la Nature peuvent prospérer en symbiose.

Les initiatives ont été recensées autour du globe et à différentes échelles, bien que l'accent ait surtout été mis sur les pays en voie de développement, notamment en Afrique, en Asie et en Amérique Latine.

La valorisation de ces projets a pour but le partage des connaissances et bonnes pratiques pour faciliter leur reproductibilité. Développer ces activités à grande échelle permettra d'améliorer leur efficacité, véritable atout dans un contexte d'incertitudes climatiques à venir.

Découvrez les initiatives valorisées

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 Paris
Tél. : 01 44 90 88 60
riob@riob.org - www.riob.org

COMMENT UTILISER PLUS EFFICACEMENT DES RESSOURCES PUBLIQUES LIMITÉES AFIN DE GARANTIR À TOUS, DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ?

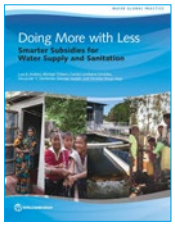

Cette question est au cœur d'un rapport de la Banque Mondiale. Les auteurs y analysent la performance des systèmes actuels, tout en proposant aux responsables publics des axes d'action pour optimiser la conception et la mise en œuvre des subventions et améliorer ainsi leur efficacité au regard de l'effet attendu. Voici les trois principaux messages à retenir :

1. Les subventions mises en place actuellement ne remplissent pas leurs objectifs en raison de problèmes de conception ; elles sont trop généralisées, coûteuses, mal ciblées, opaques et sources de distorsions, ce qui pénalisent les plus précaires, au profit des ménages les plus aisés.

2. Il est possible de remédier à cette inefficacité et d'améliorer la performance des subventions en :

- réaffectant les subventions à des services que les plus précaires utilisent effectivement, afin de mieux cibler ces aides.
- conditionnant les subventions aux résultats.
- exploitant la technologie pour mieux cibler les subventions et identifier les habitants précaires.

3. Au-delà des enjeux de sa conception, une bonne réforme des subventions passe par quatre éléments complémentaires :

- prévoir des mécanismes complémentaires qui agiront parallèlement aux subventions afin de démultiplier l'impact de ressources publiques limitées.
- prévoir une stratégie de communication qui permettra de préparer et consolider le soutien à la réforme et de faciliter sa bonne mise en œuvre.
- bien cerner les institutions, les mesures d'incitation et les enjeux d'intérêts qui façonnent la réforme, afin de favoriser la constitution de coalitions qui la soutiendront.
- accompagner les subventions d'une stratégie de « sortie » qui devra absolument prévoir des aides en faveur des plus vulnérables.

À condition de remédier aux failles des systèmes existants, les subventions peuvent être un moyen viable d'étendre à tous l'accès à des services d'eau et d'assainissement durables et gérés en toute sécurité, notamment dans le cadre du 6ème Objectif de Développement Durable (ODD) de l'ONU, qui a pour objectif de garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et d'assurer une gestion durable des ressources en eau à l'horizon 2030.

En savoir plus

BANQUE MONDIALE
1818 H Street, NW Washington, DC 20433
Tél.: +1 202-473-1000
www.banquemondiale.org

BANQUE MONDIALE

RAPPORT GLAAS 2019: TOUJOURS UN MANQUE DE MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

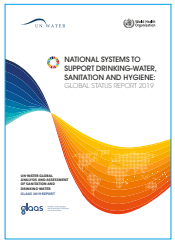

Le rapport GLAAS 2019 (Global Analysis and Assessment of Sanitation and Drinking-water, publié par l'OMS pour le compte d'ONU-Eau) s'appuie sur les résultats d'une enquête auprès de 115 pays et territoires et de 29 organismes d'aide extérieure, tels que les ministères nationaux consacrés au développement international, les agences des Nations Unies et les organisations non gouvernementales. Il analyse quatre domaines essentiels des systèmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène **(la gouvernance, le suivi, les ressources humaines et le financement)** en s'attachant particulièrement aux politiques, plans et cibles.

La majorité des pays ont adopté des politiques en matière d'eau potable (94%), d'assainissement (94%) et d'hygiène (79%) et ont élaboré des plans de mise en œuvre pour appuyer ces politiques.

Toutefois, dans une écrasante majorité de pays, la mise en œuvre de ces plans et politiques est entravée par le manque de ressources humaines et de financements. Dix-neuf pays et un territoire ont signalé un déficit de financement de plus de 60% entre les besoins mis en évidence et les fonds disponibles. Moins de 15% des pays ont les ressources humaines ou financières nécessaires pour déployer les plans adoptés.

En 2017, d'après le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, **2,2 milliards de personnes** ne disposaient pas d'un accès à l'eau géré en toute sécurité, **4,2 milliards de personnes** n'avaient pas accès à un dispositif d'assainissement sûr et **3 milliards de personnes** étaient dépourvues de dispositifs de base pour se laver les mains.

En savoir plus

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ – OMS
Avenue Appia 20 - 1202 Genève (Suisse)
Tél. : +41-22-7912111
www.who.int

World Health Organization

FORUM MONDIAL DE L'EAU "DAKAR 2021" : LE PROCESSUS PRÉPARATOIRE EST LANCÉ

Le Forum Mondial de l'Eau est le plus grand événement international consacré aux problèmes de l'eau dans le monde. Organisé tous les trois ans par le Conseil mondial de l'eau en collaboration avec un pays hôte, le forum constitue une plate-forme unique permettant à la communauté de l'eau et aux principaux décideurs de collaborer et d'établir des plans d'action à long terme. Le Forum réunit des participants de tous les niveaux et de tous les domaines, y compris les décideurs, les organisations multilatérales, les organisations universitaires, la société civile et le secteur privé.

Dans le cadre de l'organisation du prochain Forum Mondial de l'Eau qui aura lieu au Sénégal **en mars 2021,** les autorités sénégalaises, en plus du président du Conseil mondial de l'eau, Loïc Fauchon, ont lancé officiellement, en juin dernier, **le processus préparatoire du Forum.**

Au cours de deux jours de réunion, des décideurs politiques, des universités, des organisations internationales, la société civile et le secteur privé ont apporté leur contribution à la force de leurs idées et au poids de leur expérience dans la construction du programme du Forum 2021.

Ce travail de collaboration s'est articulé autour des quatre priorités principales du 9ème Forum: **sécurité de l'eau, coopération, développement rural et, moyens et outils,** incluant les questions cruciales du financement, de la gouvernance, de la gestion des connaissances et des innovations.

Cette collaboration apportera les réponses attendues par les citoyens du monde entier pour améliorer leur vie et retrouver leur dignité.

Pour Abdoulaye Sene, Secrétaire éxécutif du Forum Mondial de l'Eau, ce Forum sénégalais sera avant tout un forum de l'Afrique. Selon Serigne Mbaye Thiam, ministre de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal, le choix du Sénégal, 1er pays d'Afrique au Sud du Sahara désigné comme pays hôte, «constitue une marque de reconnaissance des énormes progrès accomplis par notre pays dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, mais également en matière d'hydro-diplomatie».

Le 9ème Forum "2021" abordera le thème général des **"Enjeux globaux pour l'Homme et la nature, aujourd'hui, demain",** dans l'optique de trouver les solutions capables d'accélérer l'agenda mondial de l'eau, qui conditionne l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

9TH WORLD WATER FORUM
DAKAR 2021

L'OMVS, PARTENAIRE STRATÉGIQUE DU 9EME FORUM MONDIAL DE L'EAU

Un protocole d'accord a été signé entre l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et la République du Sénégal pour matérialiser leur volonté de collaboration dans la préparation du prochain Forum de Dakar.

Ce protocole détaille les engagements pris de part et d'autres, ceux de l'OMVS portant en priorité sur le soutien à la thématique prioritaire « Coopération », en raison de son expertise reconnue dans la gestion concertée d'un cours d'eau partagé: « L'OMVS, en tant que partenaire stratégique central dans cette priorité, s'engage à jouer le rôle de leader et à appuyer le Sénégal dans la mobilisation des ressources nécessaires à l'animation du groupe de travail et au soutien des projets, dans le cadre de l'Initiative Dakar 2021 » dit le texte.

En savoir plus

SECRÉTARIAT DU 9E FORUM MONDIAL DE L'EAU
SMD Ousmane Tanor DIENG
Immeuble C 1er Etage - Diamniadio (Sénégal)
Tél. : +221 77 610 01 34
www.worldwaterforum.org

UE - BILAN 2018 DE L'APPLICATION DU DROIT COMMUNAUTAIRE

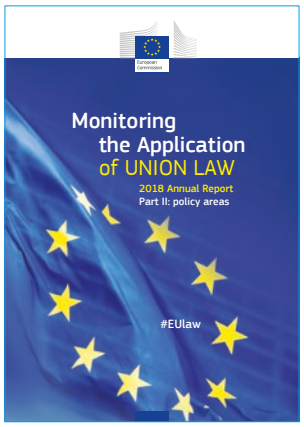

Afin que chaque citoyen de l'UE bénéficie des droits et des avantages qui lui sont conférés par le droit communautaire, il est important que ce droit soit appliqué par tous les Etats-membres.

Ainsi, la Commission veille à ce que les règles de l'UE soient correctement appliquées et respectées. Cela passe par un contrôle de la transposition des directives de l'UE dans chaque règlementation nationale, et du respect de l'application des règles en vigueur.

En réponse à une requête du Parlement européen, la Commission présente, depuis 1984, un rapport annuel sur le contrôle de l'application du droit de l'UE au cours de l'année précédente. Le rapport 2018 qui vient d'être publié, montre une légère augmentation (de 0,8 %) des procédures d'infraction ouvertes (1571) par rapport à 2017 (1559). Les principaux domaines concernés étaient notamment l'environnement, la mobilité et les transports, ainsi que le marché intérieur, l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME.

Dans **le secteur de l'eau,** les principaux points d'achoppement concernent :

- le traitement inadéquat des eaux urbaines résiduaires (Directive 91/271/EEC);
- la protection insuffisante des eaux contre la pollution par les nitrates causée par les nitrates d'origine agricole (Directive 91/676/EEC);
- le non-respect de la Directive-Cadre sur l'Eau (Directive 2000/60/EC);
- le non-respect des exigences de la directive sur les inondations (Directive 2007/60/EC);

ce qui a entrainé l'ouverture de 7 nouvelles procédures pour infraction en 2018, portant à 67 le cumul des procédures en cours au 31/12/2018.

Par ces sanctions, la Commission entend agir fermement et rapidement lorsque des infractions font obstacle à la réalisation des objectifs stratégiques de l'UE.

Pour retrouver le détail de ce bilan : site de la Commission

COMMISSION EUROPÉENNE
Rue de la Loi 170 - 1040 Bruxelles
www.ec.europa.eu

Commission européenne

LE REGISTRE EUROPÉEN DES POLLUANTS : UN OUTIL IMPORTANT POUR L'UE DANS LA LUTTE CONTRE LES ÉMISSIONS INDUSTRIELLES

Dix ans après son lancement, le Registre européen des rejets et transferts de polluants (E-PRTR) continue de prouver sa valeur. Ce registre en ligne est un outil largement reconnu, utilisé pour évaluer les tendances de la pollution et l'efficacité de la législation communautaire dans divers domaines.

Il a considérablement facilité l'accès du public à l'information environnementale en Europe. Les utilisateurs du registre peuvent zoomer sur une zone et voir quels polluants sont rejetés par les grandes installations industrielles du secteur.

Ils peuvent également trouver et identifier les principaux pollueurs à partir des données du registre ou comprendre les préoccupations environnementales liées aux diverses substances couvertes par l'outil.

Le registre contient actuellement plus de 10 ans de données, couvrant plus de 34000 installations dans les 28 États membres de l'UE, plus l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et la Serbie. Les données du registre indiquent, pour chaque installation et pour chaque année, les quantités de polluants rejetées dans l'air, l'eau et le sol, ainsi que les transferts hors site de déchets et de polluants dans les eaux usées. Les données comprennent les rejets et les transferts de 91 polluants individuels, comme le mercure, les particules et les oxydes de soufre, dans 65 activités industrielles - de la production de ciment ou d'acier, aux centrales électriques.

En savoir plus

AGENCE EUROPÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT
Kongens Nytorv 6 - 1050 Copenhagen K
Tél. : (+45) 33 36 71 00
www.eea.europa.eu

EEA

RENATURATION DU BASSIN VERSANT DE LA SÉLUNE : UN CHANTIER EXEMPLAIRE

A l'occasion du 5ème colloque international sur la restauration et la continuité écologique des cours d'eau, qui s'est tenu du 24 au 26 septembre, le chantier de la renaturation de la Sélune était à l'honneur. Les élus, acteurs locaux et participants ont été invités à visiter ce chantier colossal et exemplaire et, à assister à la présentation des études scientifiques et des premiers résultats.

Entre 2019 et 2021 ont eu et auront lieu d'importants travaux d'effacement sur deux grands barrages du fleuve côtier de la Sélune. Ce projet, unique en Europe de par son ampleur, en fait un chantier exemplaire. Ces effacements permettent **l'amélioration de la qualité de l'eau** mais également **la libre circulation des poissons** sur plus de 70 kilomètres.

Dans le contexte mondial de changement climatique, où la préservation des ressources en eau est au cœur des préoccupations, il s'agit en effet d'un sujet d'actualité : partout en France et en Europe, syndicat de rivières, fédérations de pêches, associations, représentants de l'Etat, Agence de l'Eau etc. travaillent à l'amélioration de la qualité des rivières et à leur biodiversité, artères des territoires. L'enlèvement des seuils et barrages, inutiles ou obsolètes, ne répondant plus aux normes environnementales, montre des résultats très encourageants, par exemple pour les poissons migrateurs, sentinelles de la qualité de nos rivières. La Sélune est ainsi considérée comme l'une des rivières, pouvant, à terme, réunir les qualités intrinsèques au retour du saumon et favoriser sa reproduction.

Toutes les contributions au colloque sont consultables en ligne

MISE À JOUR DE L'APPLICATION QUALITÉ RIVIÈRE

Les Agences de l'eau et l'Agence française pour la biodiversité (AFB), ont mis à jour l'application Qualité rivière lancée en 2013. Cette application permet de visualiser un classement des cours d'eau grâce à des codes couleur de "très bon état" (en bleu), "bon état" (en vert), à mauvais état (en rouge). Citoyen, pêcheur, randonneur, kayakiste, vacancier peuvent connaître la qualité des cours d'eau à travers les paramètres témoins de leur santé : poissons, invertébrés, microalgues, polluants chimiques, acidité, oxygène...

La nouvelle édition de l'application Qualité rivière propose, en plus des données sur la qualité bactériologique des eaux de baignade, d'informer les utilisateurs sur la santé des cours d'eau et des espèces de poissons qui peuplent les rivières.

Cette application gratuite s'adresse à tous les publics et propose également des jeux pour tester ses connaissances sur l'eau.

CRÉATION DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) a été créé par la loi du 24 juillet 2019. Il résulte de la fusion de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), et a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau.

Voir le texte de loi sur Légifrance

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ – AFB
5, square Félix Nadar - 94300 Vincennes
Tél. : 01 45 14 36 00
www.afbiodiversite.fr

FILIÈRE FRANÇAISE DE L'EAU - UNE ÉTUDE PROSPECTIVE "EMPLOIS ET COMPÉTENCES"

La confédération "La Filière Française de l'Eau" (FFE), créée en 2017, rassemble les acteurs publics et privés du secteur de l'eau participant au Comité Stratégique de la Filière "Eau" sous l'égide du Conseil National de l'Industrie (CNI) et de la Direction Générale des Entreprises (DGE). La Filière Française de l'Eau représente plus de 1500 entreprises publiques et privées **(dont l'Office International de l'Eau),** et 125000 emplois locaux.

En juillet 2019, la FFE, l'Etat et les organisations syndicales de salariés ont conclu un Contrat d'Etudes Prospectives sur l'emploi et les compétences dans le secteur de l'eau.

Dans ce cadre, la Filière Française de l'Eau, en lien avec le Ministère du Travail, a lancé une étude qui poursuit deux grands objectifs :

- Etablir un diagnostic sur la mutation des métiers à l'échelle de la filière : identifier les métiers et les emplois, réactualiser éventuellement nos référentiels métiers, proposer des scenarii en matière d'emplois et de compétences…
- Mettre l'accent sur les métiers « en tension », sur l'ensemble de la filière « eau ». Quelques exemples : métiers de contrôle et maintenance, programmations, automatisme…

Les résultats de l'étude seront disponibles au cours du 4ème trimestre 2020.

En savoir plus

FILIÈRE FRANÇAISE DE L'EAU
9 rue de Berri – 75008 Paris
www.lafilierefrancaisedeleau.fr

UNE NOUVELLE REPRÉSENTATION DU CYCLE DE L'EAU À L'HEURE DE L'ANTHROPOCÈNE

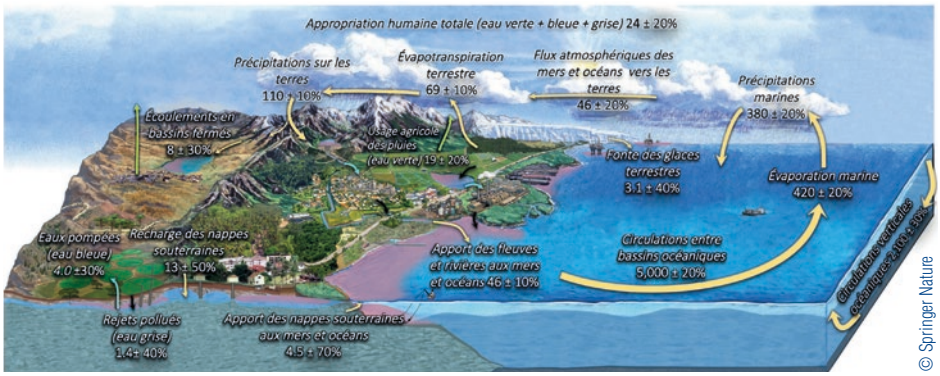

© Springer Nature

Une équipe internationale de scientifiques, dont une équipe de l'Université de Rennes, a passé en revue les dernières estimations concernant les ressources en eau et les flux affectant le cycle de l'eau. Ils ont analysé plus de 80 articles, qui montrent tous que l'impact humain sur la ressource en eau est désormais omniprésent : les êtres humains prélèvent maintenant plus de la moitié de l'eau qui s'écoule dans les rivières du monde entier, soit **24 000 km³ par an.** Cette eau sert essentiellement à l'élevage d'animaux pour la consommation de viande, notamment via la mise en culture de céréales et de fourrages pour l'alimentation animale.

Dans le même temps, l'équipe a analysé plus de 450 représentations du cycle de l'eau dans 12 pays différents. Elle a trouvé que 85 % de ces schémas ne prenaient en compte aucun des impacts dus aux interventions humaines sur le cycle de l'eau, et que seulement 2 % montraient l'impact du changement climatique ou de la pollution des eaux. Or ces facteurs sont les deux principales causes de la crise mondiale actuelle concernant nos ressources en eau.

Les représentations actuelles héritées du XVII[e] siècle se focalisent sur une vision exclusivement naturelle du cycle de l'eau, désormais inadaptée pour résoudre les crises majeures qui pèsent sur les ressources. Les scientifiques ont donc dessiné un nouveau type de représentations du cycle de l'eau qui décrivent des processus plus complexes : lien entre usage des sols et précipitations, changements dus à la fonte des glaciers, à la pollution des eaux ou à la montée des océans.

A retrouver dans la revue Nature Geoscience

UNIVERSITÉ DE RENNES 1
2 rue du Thabor - CS 46510 - 35065 Rennes CEDEX
Tél. : 02 23 23 35 35
www.univ-rennes1.fr

FRANCE WATER TEAM : UN PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ POUR LA FILIÈRE DE L'EAU

A l'occasion de l'Assemblée Générale tenue le 12 septembre à Montpellier, les conseils d'administration d'AQUA-VALLEY, de DREAM Eau et milieux et d'HYDREOS ont voté la création de leur Fédération, **France Water Team,** et la nomination de sa première Présidente, Mme Anne Ribayrol-Flesch.

En choisissant de développer leur coopération et la mutualisation de leurs ressources et de leurs compétences, les trois structures se donnent les moyens de répondre aux enjeux nationaux et internationaux de la filière de l'eau. La nouvelle fédération, basée à Montpellier, et qui devient le Pôle de Compétitivité de la Filière de l'Eau, constitue un écosystème dédié à l'innovation, fort de 500 adhérents, entreprises de toute taille et établissements de recherche et de formation. AQUA-VALLEY, DREAM Eau et milieux et HYDREOS conservent leur ancrage territorial et poursuivent leur action auprès des acteurs économiques et académiques des Régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre - Val de Loire et Grand Est.

La Fédération France Water Team entend développer des solutions qui répondent aux grands enjeux de l'eau pour l'avenir : résilience des ressources au changement climatique, lutte contre les pollutions émergentes, renouvellement des infrastructures par des réseaux d'eau « intelligents », transition énergétique et écologique, transition numérique des métiers de l'eau (numérique, digitalisation, big-data).

FRANCE WATER TEAM
672, rue du Mas de Verchant
34967 Montpellier cedex 02
Tél. : 04.34.88.34.43
www.france-water-team.com

SAUR CERTIFIÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

En juillet dernier, Saur a reçu la certification ISO 37001, relative à la mise en place d'un système de management anti-corruption. Saur devient ainsi la 1ère entreprise française du secteur de l'eau à l'obtenir, et la 7ème en France.

Cela atteste de la robustesse des dispositifs mis en œuvre par l'entreprise et vient conforter son ambition de conduire ses opérations selon les meilleurs standards internationaux, en matière d'éthique des affaires.

Ces dispositifs, qui irriguent l'ensemble des parties prenantes de Saur, seront évalués tous les ans par l'organisme certificateur ETHIC Intelligence.

SAUR
11, chemin de Bretagne - 92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : + 33 1 30 60 84 00
www.saur.com

LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DU PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'EAU !

Du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, les français ont été invités à donner leur avis sur les enjeux et les défis à relever pour préparer **la stratégie de reconquête de la qualité de l'eau et la stratégie de gestion des risques d'inondation** des grands bassins hydrographiques.

2773 contributions ont été enregistrées : 1745 réponses aux questions à choix multiples (QCM) et 1028 avis rédigés auxquels s'ajoutent 355 « j'aime/j'aime pas ».

Un chiffre important qui se caractérise par une large approbation des diagnostics présentés, une forte adhésion aux actions déjà menées et une demande accrue « d'aller encore plus vite et encore plus loin ».

L'enjeu **« Pollution et Santé »** a le plus mobilisé les répondants, qui se sont aussi fédérés autour des enjeux **« Biodiversité »** et **« Changement climatique ».**

Ces avis permettront aux Comités de bassin et à l'État de finaliser notamment les enjeux de chaque bassin hydrographique. Les stratégies se traduiront ensuite par des plans de gestion élaborés à l'échelle des bassins hydrographiques pour la période 2022-2027 : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) qui fixent des objectifs et définissent des mesures pour les atteindre.

En savoir plus

RHIN-MEUSE
UN CONCOURS "EAU ET QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE"

Afin de répondre à l'un des objectifs stratégiques de son 11ème programme d'intervention, faire de l'eau et de la biodiversité un moteur de l'aménagement durable des territoires, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse lance un concours ciblé sur les quartiers prioritaires de la ville. Sur le bassin Rhin-Meuse, 58 communes sont concernées. En partenariat avec des acteurs du monde de la santé et de l'urbanisme, des financeurs publics…, le concours vise à démultiplier dans ces quartiers, les nouvelles formes d'aménagement conciliant développement de la nature, désimperméabilisation, gestion alternative des eaux pluviales, reconquête de la biodiversité, développement d'une agriculture urbaine et périurbaine, économies d'eau, conception et gestion écologique des espaces, protection des zones humides… et de manière transversale, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement.

L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse a prévu de consacrer une enveloppe de **2 millions d'euros au Concours.**

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : **29 février 2020.**

En savoir plus

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
Route de Lessy - 57160 Rozérieulles
Tél.: 03 87 34 47 00
www.eau-rhin-meuse.fr

ARTOIS-PICARDIE
APPEL À PROJETS : EXPÉRIMENTER LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie soutient, dans le cadre du plan biodiversité 2018, l'expérimentation des **paiements pour service environnementaux (PSE).** Il s'agit de reconnaitre les efforts des agriculteurs lorsque leurs pratiques contribuent directement à l'environnement, au-delà de la réglementation.

Ces services environnementaux sont très diversifiés. Ils peuvent contribuer à la préservation de la biodiversité, la protection des pollinisateurs, la protection de la ressource en eau, la protection des sols (biodiversité, stockage de carbone…).

Les motivations et objectifs du présent appel à projets sont les suivants :

- Bâtir le plus rapidement possible et préparer la mise en œuvre d'outils d'actions opérationnels suffisamment attractifs, parce que répondant aux attentes des acteurs concernés (agriculteurs, collectivités locales), afin d'engager des opérations territorialisées de préservation et de reconquête de la biodiversité et de la qualité des ressources en eau.
- Tester l'intérêt de la logique de rémunération de services environnementaux, en comparaison avec les autres dispositifs existants et, au regard de critères d'évaluation des politiques (efficacité pour l'atteinte des objectifs environnementaux, efficience dans l'utilisation des fonds consacrés).

La date limite de dépôt est fixée au **31 décembre 2019.**

En savoir plus

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
200, rue Marceline - BP 80818 - 59508 Douai CEDEX
Tél.: 03 27 99 90 00
www.eau-artois-picardie.fr

LES ZONES DE REJET VÉGÉTALISÉES: ANALYSE DU FONCTIONNEMENT ET AIDE À LA CONCEPTION ET À L'EXPLOITATION

Ce guide, destiné aux maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages et exploitants du milieu de l'assainissement, présente de façon synthétique les résultats de 6 années de travaux de recherche sur les zones de rejet végétalisées (ZRV) menés par Irstea.

Le but de ces études : analyser les mécanismes de fonctionnement des ZRV ainsi que leurs contraintes d'exploitation. Il fournit, sous forme de fiches synthétiques, à la fois des éléments de conception et d'exploitation des ZRV, notamment des recommandations d'entretien et de gestion de ces ouvrages.

Télécharger le document

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
« Le Nadar », Hall C 5, Square Félix-Nadar
94300 Vincennes - Tél. : 01 45 14 36 00
www.afbiodiversite.fr

QUELS RETOURS D'EXPÉRIENCE SUR LES INONDATIONS ?

Ce guide méthodologique pour la réalisation des retours d'expériences (REX) sur les inondations, aborde le sujet de la nécessaire anticipation des REX Inondation par les partenaires territoriaux et fournit une méthodologie pour conduire les différentes étapes de collecte et d'analyse des informations suite à une inondation : analyse des phénomènes, des dommages et des impacts de l'inondation, évaluation des outils de prévention existants, construction d'un plan d'action.

Conçu comme une boîte à outils à destination des acteurs locaux, il propose des fiches opérationnelles et des modèles adaptables à chaque territoire.

Ce document propose un cadre commun qui facilite la capitalisation nationale et le partage d'expériences entre territoires, tout en prenant en compte les souplesses et adaptations indispensables aux spécificités de chaque territoire.

Télécharger le document

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - CGEDD
Tour Séquoïa - 92055 La Défense Cedex
Tél. : 01 40 81 21 22
www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr

LE GUIDE DE L'EAU 2019-2020

Cet ouvrage de plus de 1 000 pages, met à la disposition de ses utilisateurs une partie documentaire décrivant les missions et les attributions de tous les organismes ayant compétence dans le domaine de l'eau, du niveau international au niveau local en passant par l'échelon communautaire européen, national, régional, départemental et local ainsi qu'une partie documentaire composée d'une sélection de textes législatifs et réglementaires les plus récents.

Véritable « qui est qui ? et qui fait quoi ? », il contient dans sa partie annuaire quelques 20 000 noms et adresses permettant de trouver rapidement et précisément les coordonnées complètes de n'importe quel responsable ou acteur, public ou privé, ayant compétence dans le domaine de l'eau.

Cette édition 2019-2020 a été enrichie et intégralement remise en pages ; elle est livrée avec des codes d'accès personnalisés permettant de télécharger, sur le site internet du guide, l'ensemble des données contenues dans l'ouvrage.

EDITIONS JOHANET
60, rue du Dessous des Berges - 75013 Paris
Tél. : 33 (0) 1 44 84 78 78
www.editions-johanet.net

TRANSBOUNDARY HYDRO-GOVERNANCE FROM CONFLICT TO SHARED MANAGEMENT

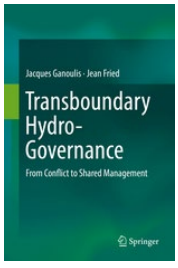

Premier livre complet sur la gouvernance des eaux transfrontalières, cet ouvrage établit une comparaison entre la gouvernance des eaux transfrontalières idéale et réelle, et donne des conseils pour sa mise en œuvre sur le terrain.

Le livre respecte la réalité du terrain en intégrant systématiquement les eaux de surface et les eaux souterraines dans tous les chapitres.

Par l'analyse des études de cas qu'il présente, l'ouvrage offre au lecteur une véritable approche multidisciplinaire adaptée au contexte international.

SPRINGER
Tiergartenstr. 15-17 - 69121 Heidelberg (Allemagne) - Tél. : +49 6221 345 0
www.springer.com

INCOVER : DE BELLES PERSPECTIVES POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

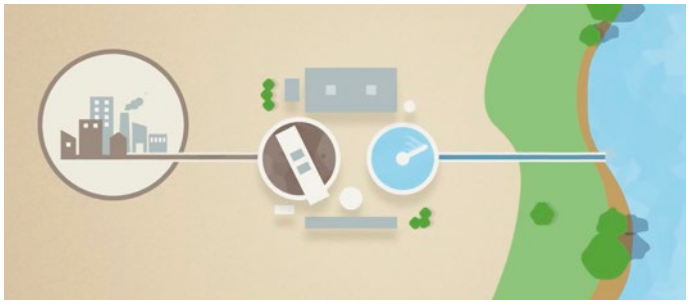

Le 19 septembre dernier, le projet européen INCOVER s'est clôturé lors d'une dernière réunion en présence de la Commission Européenne et avec l'ensemble des partenaires, à Jerez de la Frontera (Espagne).

Ce projet, démarré en juin 2016, visait à repenser intégralement le traitement des eaux usées dans **une logique d'économie circulaire,** en développant des technologies durables et innovantes pour **récupérer de nouvelles ressources à partir des eaux usées.** Ces technologies ont été testées, optimisées et validées sur trois stations d'épuration pilotes traitant des effluents d'origines municipale, agricole et industrielle.

Plus de 10 technologies ont ainsi été validées pour la plupart à un TRL 7 (Technology Readiness Level – Niveau de maturité technologique), comme par exemple des photobioréacteurs permettant de traiter les eaux usées et d'accumuler des bioplastiques, un procédé photosynthétique d'épuration du biogaz, ou encore des systèmes de désinfection à énergie solaire, permettant de réutiliser les eaux usées traitées.

La juxtaposition de ces technologies permet de diminuer les coûts d'exploitation des stations conventionnelles de traitement des eaux usées et de récupérer des sous-produits (bioplastiques, biométhane, fertilisants, etc.).

Une analyse environnementale, économique et sociale, de la durabilité du cycle de vie de l'ensemble des technologies a été effectuée. Les résultats ont permis de créer un outil d'aide à la décision disponible en ligne, pour comparer des technologies de traitement conventionnelles et les technologies développées.

L'Office International de l'Eau était en charge des activités de communication et de dissémination, pour promouvoir le projet et susciter l'intérêt des acteurs cibles (municipalités, élus, industries, etc.) afin de faciliter l'adoption des technologies sur le marché.

Au total, le projet INCOVER a été disséminé lors de plus de 100 évènements par l'ensemble des 18 partenaires, originaires de 7 pays (Espagne, Allemagne, Portugal, Grèce, Royaume-Uni, Danemark, France).

L'ensemble des résultats publics du projet sont disponibles sur le site INCOVER

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE POUR DÉVELOPPER LE PARTAGE D'INFORMATIONS SUR L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ ENTRE LA GUYANE, LE BRÉSIL ET LE SURINAME

Afin d'inaugurer **le projet "Bio-Plateaux"** ayant pour but de protéger les ressources ainsi que la biodiversité aquatique des bassins du Maroni et de l'Oyapock, l'Office International de l'Eau et l'Office de l'Eau de Guyane organisent le 26 novembre à Cayenne, une conférence visant à réunir les acteurs scientifiques, techniques et administratifs, et à aboutir à des axes de travail communs pour le suivi des ressources, en particulier en utilisant les moyens technologiques les plus avancés tels que l'hydrologie spatiale.

S'inscrivant dans le cadre du programme Interreg Amazonie et du Plan Biodiversité du MTES (Action 62), cette conférence abordera les problématiques transfrontalières de l'eau et de la biodiversité liée aux milieux aquatiques. Elle contribuera au dialogue pour une gestion partagée de la ressource sur les bassins frontaliers du Maroni et de l'Oyapock.

Cet échange permettra de partager les informations disponibles et d'élaborer des pistes de travail communes pour le suivi des ressources, en utilisant les moyens technologiques les plus avancés (dont l'hydrologie spatiale).

L'objectif sera d'aboutir à un cadre technique pour le partage de l'information et des connaissances sur l'eau.

Bénéfices attendus :

- Mieux connaître les ressources en eau pour mieux les gérer.
- Développer l'emploi des technologies spatiales.
- Une meilleure préservation de la biodiversité des milieux aquatiques.
- Réduire les coûts par les économies d'échelle.
- Renforcer les capacités par des formations sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau.
- Favoriser le partage d'expérience entre les acteurs.
- Elaborer des outils d'aide à la décision efficaces.

En savoir plus

NOUVELLE-AQUITAINE : UNE LETTRE D'INFORMATION POUR DÉCOUVRIR LA DÉMARCHE PGSSE

En Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de Santé (ARS) est chargée du pilotage et de la mise en œuvre de la politique de santé en région. Elle accompagne notamment les personnes responsables de la production et distribution d'eau (PRPDE) dans leur démarche de sécurité sanitaire.

Dans le cadre du Plan Régional Santé-Environnement (PRSE), l'ARS incite les PRPDE (maîtres d'ouvrages et exploitants) à mettre en œuvre des **Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE).** Ces PGSSE permettent de renforcer le dispositif existant dans une approche structurée, de mieux décrire les situations qui peuvent conduire à une dégradation de la qualité de l'eau et, de mettre en place des procédures et des outils pour réagir face à ces situations, voire les éviter.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine met à disposition des outils, organise avec l'appui de l'OIEau des réunions de sensibilisation, d'information et des formations pour accompagner les PRPDE dans cette approche.

Dans ce cadre, **une première lettre d'information PGSSE Nouvelle-Aquitaine** vient de paraître. Elle est destinée aux PRPDE pour les accompagner dans la démarche de mise en œuvre d'un PGSSE. Ce numéro rassemble les éléments fondamentaux pour comprendre et aborder la démarche PGSSE, dans ses différentes étapes de mise en œuvre.

Consulter la lettre d'information n°1 sur le PGSSE

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Place Sophie LAFFITTE – BP 75
06902 SOPHIA ANTIPOLIS Cedex
Tél +33 (0)4.92.94.58.00

Trimestriel - 4 numéros/an
Directeur de la Publication : Eric TARDIEU
Rédacteur : Didier DELAGE
Maquette : Marion BARIL

Office International de l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : cnide@oieau.fr
www.oieau.org
Numéro Paritaire : AD 234
ISSN : 0012-9003 - 65ème année

CNFME • "MÉTIERS DE L'EAU" & • "DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE" : LES CATALOGUES DE FORMATION 2020 - 2021 SONT PARUS !

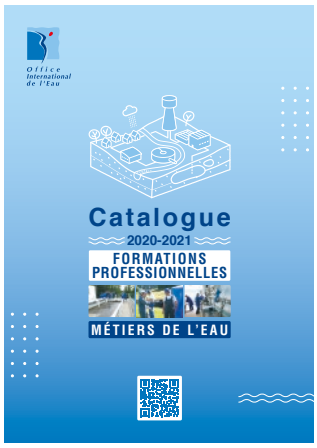

Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de l'OIEau propose aux professionnels de l'eau son nouveau catalogue **« EAU 2020 - 2021 »** de formation continue, regroupant **334 modules de formation,** dont 15 nouveautés, répartis en 471 sessions tout au long de l'année. Cette offre de formation couvre une grande partie du petit et du grand cycle de l'eau, ainsi qu'un certain nombre de fonctions et utilités connexes. Depuis plus de 25 ans, cette offre de formation n'a cessé d'évoluer, proposant en permanence des nouveautés.

Le Catalogue des Formations aux Métiers de l'Eau 2020 - 2021 est consultable en ligne et téléchargeable à l'adresse suivante : www.oieau.org/cnfme/catalogues/EAU

Le CNFME propose également son catalogue **« DECHETS 2020 - 2021 »** à destination des professionnels de la gestion et du traitement des déchets et de l'environnement. Il offre grâce à ses **88 modules** organisés en 104 sessions, une large palette de formations sur le traitement et la valorisation des déchets urbains. Il aborde aussi l'hygiène et la sécurité, l'environnement et le développement durable.

Le Catalogue des Formations Déchets et Economie Circulaire 2020 – 2021 est consultable en ligne et téléchargeable à l'adresse suivante : www.oieau.org/cnfme/catalogues/EC

CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU -CNFME)
22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES CEDEX
Tél 33.(5).55.11.47.70
www.oieau.fr/cnfme